

Nom et coordonnées de l'école :
EPU Laruscade
104 le Bourg
33620 Laruscade
05 57 68 60 81
ce.0332149g@ac-bordeaux.fr

Commune :
LARUSCADE

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE

Date : JEUDI 08 NOVEMBRE 2018

Circonscription de Blaye

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : M. Lacoste Bertrand

Inspectrice)de l'éducation nationale : Mme Rougié Cécile

Equipe enseignante :	Mmes Dechelotte, Morandière, Blanchet, Roblin, Labbarrère-Arbiou, Segondy, Longo, Mora, Cabrelli, Ghesquière, Ledoult, Paillé, Duguy, Roux. Mme Oudini (rased St Savin)
Le maire ou son représentant :	Mme Hervé – adjointe Mme Bedin – conseillère municipale
DDEN :	
Invités (personnel municipal,...) :	RPE : Mmes Leprini, Lopez-Signe, Robert, De Jesus Costa, Lelong, M. Dagnino, Esquer, Morpain, Jouare. Atsem/périscolaire : Mmes Fontbonne, Lasseverie.

Excusés :

M. Labeyrie, maire

M. Lefebvre, enseignant

Début du conseil d'école : 18h10

Secrétaire de séance : Mme Roux Céline

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Le règlement de l'école est modifié pour prendre en compte la nouvelle organisation du temps scolaire sur 4 jours d'école. La Charte de la Laïcité y est plus que jamais annexée, de même que le protocole Harcèlement.

Les enseignantes de maternelle font remonter les inquiétudes des adultes responsables des surveillances au sujet du port d'écharpes par les enfants. Celles-ci ont tendance à pendre et les élèves ont des difficultés à les mettre et à les enlever ce qui peut représenter un danger. Les membres du conseil se mettent d'accord sur le fait de privilégier si possible des tours de cou. Un paragraphe est donc ajouté dans le règlement intérieur afin de préciser le type d'écharpe autorisé à l'école.

En ce qui concerne les anniversaires, les enseignants sont libres d'organiser ou non ces événements dans leurs classes. En maternelle, les enseignantes ont décidé de ne pas les fêter en classe en raison du trop grand nombre d'enfants présentant des allergies alimentaires.

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.
Il sera envoyé aux familles via leur adresse mail.

b) Sécurité à l'école

Les écoles ont l'obligation de se préparer par des exercices pour faire face à différents risques : le risque incendie, le risque d'attentat/intrusion et les risques majeurs.

En ce qui concerne le risque incendie, un organisme vient contrôler régulièrement (1 à 2/an) les locaux de l'école (extincteurs, issues de secours, électricité...).

Durant l'année scolaire, les élèves réaliseront 3 exercices incendie, le premier ayant été fait en septembre.

Lors des exercices, les élèves d'élémentaire doivent se rassembler sous le préau afin d'être prêts du grand portail (issue de secours). Les élèves de maternelle se rassemblent sur le terre-plein près de la cantine.

Les écoles et les établissements scolaires peuvent aussi être confrontés à des accidents majeurs susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. Les Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) doivent permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Depuis avril 2017 est imposée la distinction de deux PPMS, l'un consacré aux risques majeurs naturels ou industriels, l'autre aux menaces d'attentat-intrusion.

Un exercice sur un scénario d'attentat/intrusion a été réalisé ce matin, le jeudi 8 novembre, par les élèves de maternelle et d'élémentaire. Le résultat de cet exercice est mitigé : les élèves et leurs enseignants ont joué le jeu, ils ont été réactifs et les consignes ont été respectées. Cependant, les enseignants ont rencontré un souci de signaux d'alerte. Une réflexion est en cours afin de résoudre ce problème.

L'école applique encore à ce jour les postures du plan Vigipirate « été- rentrée 2018 », plan qui se terminait pourtant le 20 octobre. Aucun nouveau texte n'est venu le remplacer alors que l'accueil des élèves de maternelles, en hiver, ne peut, à l'évidence, pas s'organiser de la même façon qu'en été.

c) Hygiène à l'école

Une plaquette de lutte contre les poux a été distribuée aux familles en début d'année afin de prévenir les risques de transmission.

Par ailleurs, un sèche-main a été installé dans les sanitaires de la cour des élémentaires, permettant, bien sûr, une meilleure hygiène, mais aussi pour éviter les problèmes (récurrents l'an dernier) de toilettes bouchées par du papier.

d) Budgets municipaux

Bilan de l'année 2017/2018 à ce jour :

L'école a dépensé

- 15659,34 € de fournitures scolaires
- 5707 € pour les transports
- 2000 € pour le spectacle de Noël

e) Coopérative OCCE : fonctionnement et état financier de l'année 2017/2018

Pour l'année écoulée, les charges s'élèvent à 14575,49 € alors que le produit est de 14583,60 €. Il y a donc un excédent de 8,11 €.

Les dons de l'année s'élèvent à 1634,60 €. Les familles ont le choix de la somme à donner.

f) Demande d'utilisation des locaux scolaires

Il n'y a pas de demande d'utilisation des locaux scolaires pour des besoins extérieurs à l'école.

Les locaux sont utilisés par les enseignants en périscolaire pour les dispositifs d'aide scolaire (APC, stages de réussite et accompagnement éducatif) et occasionnellement pour des formations.

Un problème est soulevé lors du conseil: le portail blanc coulissant de l'élémentaire se retrouve fermé à clé à certaines horaires (besoin d'une clé de chaque côté du portail), empêchant l'accès au bureau des membres de l'équipe enseignante.

Par ailleurs, les parents d'élèves se questionnent sur le passage de personnes de la mairie dans l'enceinte de l'école, pendant le temps scolaire, avec parfois des interventions qui leur semblent déplacées.

II) Communication

a) Parents/Enseignants

La communication entre les parents et les enseignants se fait généralement par le biais du cahier de liaison. Elle se fait également, au cas par cas, et régulièrement, par la rencontre entre les parents et l'enseignant.

Malgré le plan Vigipirate, les parents d'élèves sont satisfaits d'avoir toujours la possibilité de rencontrer les enseignants aux portes de la classe aux entrées et sorties des élèves.

En élémentaire et en grande section, utilisation progressive de l'ENT Alienor (espace numérique de travail). C'est une classe virtuelle, close (sans lien avec le reste d'Internet) réservée exclusivement aux enseignants, élèves et familles de la classe. L'enseignant module l'espace selon ses besoins et y contrôle les accès. Il y a juste un problème en ce moment : certaines familles ne reçoivent pas de mail de notification concernant les mots du cahier de liaison virtuel.

b) Parents/Direction

Les parents d'élèves se montrent satisfaits de la communication avec la direction de l'école.

c) Parents/Mairie

L'équipe de représentants de parents d'élèves s'engage à proposer son aide sous forme d'accompagnement auprès des familles pour assumer un rôle de médiation avec la mairie si nécessaire.

III) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

Les trois axes du Projet d'école ne changent pas cette année.

- L'axe 1, le « Parcours Citoyen », est maintenu et enrichi. L'action d'éducation à la citoyenneté, initiée en 2017/2018 à partir des conseils d'élèves dans les classes, a déjà repris. Les élections des délégués de classes ont eu lieu pendant la semaine de la démocratie et le premier conseil de délégués se tiendra le 15 novembre dans la salle du Conseil municipal, en présence de M. le Maire et de Mme Hervé, adjointe aux affaires scolaires.

Le Parcours citoyen se développe également cette année autour d'interventions extérieures : des pompiers d'abord, en CM2, pour deux journées entières de formation aux gestes de premiers secours (financement Mairie), des gendarmes ensuite, pour les permis Internet des CM2 et piétons des CE2 (interventions gratuites), et enfin du SMICVAL pour une Education au Développement Durable en CM, CE et GS avec interventions dans les classes et visites du site de recyclage de St Denis de Pile. L'EDD se déploiera également par le biais d'un projet mené avec des élèves de BTS de la MFR du blayais selon des modalités qui sont en cours d'élaboration.

- L'axe 2, « Harmonisation du suivi des élèves et des démarches d'évaluation », est maintenu également. En maternelle, l'utilisation du carnet de suivi élaboré par les enseignantes est optimisée par l'emploi du logiciel « je valide », disponible désormais dans les classes grâce à l'achat de tablettes compatibles avec ce logiciel très spécifique.

En élémentaire, le LSU est présent dans toutes les classes depuis l'an dernier. Les évaluations sont de plus en plus harmonisées grâce, notamment aux matériels fournis par le MEN ou la circonscription de Blaye, et les programmations sont élaborées en commun par pôles.

- L'axe 3, « Numérique à l'école », suit aussi son cours puisque la mairie a déjà doté 14 des 15 classes de VPIs et de leur équipement annexe, que l'achat du 15ème est acté, et qu'un 16ème est aussi prévu si le dédoublement des CE1 en septembre 2019 est validé. En revanche, le projet monté avec la DSDEN33 pour l'achat d'une flotte de tablettes n'est pas encore finalisé.

b) Présentation des manuels en lien avec le projet d'école

Les manuels scolaires ont été commandés mi-juin. Le choix des manuels est propre aux enseignants selon leur liberté pédagogique. Les axes du projet d'école ne semblent pas pouvoir être travaillés au regard des manuels scolaires.

c) Projets de classe en lien avec le projet d'école

La maternelle est en attente du renouvellement des propositions de projets de la circonscription. En GS, les élèves suivent le tour du monde de Tahiry (un élève de l'école).

En CP : les élèves participent au projet *Livres en citadelle*, organisé autour de la rencontre d'auteurs/illustrateurs pendant le salon qui se tiendra à Blaye en décembre. Autre projet : un séjour en Charente-Maritime autour de la mer (3 jours/2 nuitées) est en préparation.

CE1-CE2 : Les élèves sont inscrits à un projet départemental autour des percussions. Ils iront assister à un spectacle musical préalable à Bordeaux, puis auront la visite d'artistes en classe. En fin d'année, ils présenteront leur travail à d'autres classes. Les CE1/CE2 suivent aussi très activement le tour du monde d'Oyona (sœur de Tahiry).

CM1-CM2 : un cross a été organisé avant les vacances de Toussaint. Les élèves participent également au projet *Livres en citadelle*. Enfin, comme tous les ans, les CM1-CM2 participeront au Parcours du coeur au printemps.

CM2 : ils iront visiter le collège et participeront au concours Kangourou. Les CM2 se sont inscrits au petit champion de la lecture. Ils passeront cette année un permis internet.

Spectacles de Noël : Les élèves de maternelle et de CP sont conviés à un spectacle de Noël le 17 décembre (compagnie des 3 chardons). Les CE1 et CE2 assisteront à un spectacle différent le 20/12. Quant aux CM, ils se rendront au cinéma de St André pour une projection à destination des élèves du cycle III.

d) Accueil périscolaire

Les NAP (Nouvelles activités périscolaires) ont été remises en place dès la rentrée, avec un succès qui reste important malgré la sortie scolaire à 16h15.

L'association des élèves ruscadiens (AER), présidée par M. Dagnino, organise un marché de Noël dans le bourg le 18 novembre avec une trentaine d'exposants (voir article dans le magazine TOP GIR distribué aux élèves).

L'association prévoit de faire un don de 500€ à la coopérative scolaire de l'école. Des activités sont prévues tout au long de l'année, la dernière en date organisée spécialement pour Halloween pendant les vacances ayant réuni 90 enfants. Des ventes de bonbons sont organisées chaque vendredi précédent les vacances scolaires. Actuellement, les actions portent sur Noël, chocolats, dont les recettes seront reversées à hauteur de 25%, et sapins (de production locale).

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...)

En 2018, l'école a organisé des stages de réussite pendant les vacances de Pâques, et au début et à la fin des vacances d'été, à destination des élèves de CE2 et du cycle 3. Cela sera encore le cas en 2019.

Comme tous les ans, en plus des APC (renforcement des compétences en lecture, 2 fois/semaine) l'école a aussi mis en place de l'accompagnement éducatif, sous forme d'aide aux devoirs, qui vient compléter le dispositif périscolaire.

Par ailleurs, l'école accueille des élèves allophones nouvellement arrivés (3 depuis la rentrée, en provenance d'Espagne, un 4ème enfant venant du Portugal étant attendu pour fin novembre) et un dispositif d'aide a été mis en place par l'équipe enseignante.

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) est renouvelé avec l'arrivée de Madame Myriem Bahhadi, maîtresse E (apprentissage) et d'une psychologue remplaçante, Madame Charlotte Sordes.

Enfin, l'école se prépare pour le dédoublement des classes de CE1 à la rentrée prochaine : locaux à aménager, poste à pourvoir, structure d'école à bien planifier.

b) Structures spécialisées (ULIS, UPE2A...) et partenaires associés

Pas de structure spécialisée à l'école de Laruscade.

c) Objectifs et actions cycle 3

L'école est représentée, par ses enseignants du cycle 3, dans les actions du Réseau de Réussite Scolaire du collège du Val de Saye, à St Yzan. Le premier Conseil école/collège va se tenir prochainement.

MAIRIE

- Il a été constaté par les parents d'élèves que le portail de la garderie est régulièrement ouvert le soir. Il est difficile pour le personnel de mairie de gérer à la fois l'ouverture

du portail et l'activité en cours avec les élèves (éloignement du bouton d'ouverture).
La mairie réfléchit à une solution.

- Les parents d'élèves ont fait part de problèmes rencontrés par des élèves avec un des chauffeurs du ramassage scolaire. Ils signalent des odeurs de cigarettes à l'intérieur du véhicule et le fait que le chauffeur fume à côté du bus lors de l'arrivée des élèves à l'école. D'autre part, le conducteur aurait un langage inapproprié dans son car, certes à destination des autres usagers de la route mais parfaitement perçu par les élèves.
- Les trois cars de ramassage n'arrivent pas forcément en même temps à l'école. Les élèves qui descendent du premier attendent leurs camarades des cars suivants dehors, devant l'entrée, pendant parfois plusieurs minutes puisque c'est le personnel d'accompagnement du ramassage scolaire qui les accompagne en classes. Il faudrait trouver un endroit abrité pour cette attente...
- La transition avec le nouveau cuisinier s'est relativement bien passée malgré quelques imprévus (gestion du matériel et des quantités). Les élèves se disent satisfaits des repas. La cantine s'associe au projet autour du monde et propose 1 fois par mois un repas surprise.

D'autre part, un nouveau fonctionnement concernant les goûters (à la garderie périscolaire) est testé, un type d'aliment différent étant proposé chaque jour. Par exemple : lundi / fromage. Cela semble satisfaire les élèves.

Fin du conseil d'école : 20h30

Le prochain conseil d'école aura lieu en mars 2019

.....
.....

Fait à Laruscade, le 12/11/2018

Le Directeur,
séance :
Président du Conseil d'Ecole
Bertrand Lacoste

La Secrétaire de

Céline Roux